Assurance de base
Aperçu des prestations

	Description des prestations	Assurance de base
Hôpital	Séjour, traitement et accouchement dans un hôpital en Suisse (hôpital répertorié ou conventionné)	Division commune (tarif du canton de domicile)
	Urgence à l'étranger	Jusqu'au double du tarif de la division commune du canton de domicile, dans l'UE selon les accords bilatéraux
	Traitement psychiatrique en Suisse (clinique psychiatrique reconnue ou hôpital reconnu)	Division commune (tarif du canton de domicile)
	Réadaptation stationnaire en Suisse (clinique de réadaptation reconnue)	Division commune (tarif du canton de domicile)
Transport, sauvetage, recherche	Transports médicalement nécessaires à l'hôpital le plus proche ou rapatriement en Suisse, actions de sauvetage et de dégagement	50%, jusqu'à CHF 500 par année civile (transport) 50%, jusqu'à CHF 5'000 par année civile (sauvetage)
Traitement médical	Traitement dispensé par des médecins et des chiropraticiens en Suisse	100%
	Urgence à l'étranger	Jusqu'au double du tarif en vigueur dans le canton de domicile, dans l'UE selon les accords bilatéraux
Médecine alternative	Traitement de la médecine alternative dispensé par des médecins et thérapeutes reconnus	Acupuncture, médecine anthroposophique, médecine chinoise, homéopathie et phytothérapie
Aides visuelles	Verres de lunettes et lentilles de contact	CHF 180 par année civile (jusqu'à l'âge de 18 ans révolus)
Prévention	Examen gynécologique préventif	Un examen tous les trois ans
	Vaccinations	Selon l'ordonnance sur les prestations
Traitement dentaire	Traitement dentaire (selon le tarif des assurances sociales)	Maladie du système de la mastication, accident dentaire
Maternité	Cours de préparation à l'accouchement	Préparation à l'accouchement avec des sage-femmes: CHF 150
	Conseils en allaitement	Conseils en allaitement dispensés par des sage-femmes: 3 séances
	Gymnastique pré- et postnatale	Pas de prestation pour la gymnastique postnatale
Soins et aide à domicile	Soins médicaux à domicile (dispensés par une institution reconnue)	Examen, traitement, soins
Médicaments	Médicaments (sur ordonnance médicale)	Selon liste des médicaments et des spécialités
Cures	Cure de convalescence et cure balnéaire (sur ordonnance médicale)	Traitement médical
	Cure balnéaire, séjour (sur ordonnance médicale)	CHF 10 par jour, jusqu'à 21 jours par année civile

Les Conditions générales d'assurance de ÖKK LIVE sont déterminantes pour l'octroi des prestations.

ÖKK5104f/05.22

ÖKK Kranken- und Unfallversicherungen AG
Bahnhofstrasse 13, Case postale, 7302 Landquart
info@oekk.ch, 0800 838 000

L'assurance à l'esprit grison.

ÖKK